



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article686>

Le feu aux poudres

Les lycées professionnels décentralisés ?

- Actualité des luttes - Enseignement professionnel -



Date de mise en ligne : mercredi 22 juin 2011

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Depuis 30 ans les politiques ont développé la décentralisation en cherchant à supprimer le principe d'égalité d'accès à un même service public d'éducation pour toutes et tous partout sur le territoire. Aujourd'hui, les Régions veulent acter définitivement ce dispositif en s'attribuant des compétences attribuant des propres qui dessinent une nouvelle conception : celle d'un service public minimum" soumis aux patronats locaux ! Après l'enseignement supérieur, les agents des lycées et collèges anciennement TOS, c'est au tour de la formation, de l'éducation et de l'orientation d'être intégrés dans un service public régional. **L'Association des Régions de France (ARF)**, qui permet une expression commune des pouvoirs régionaux - aujourd'hui majoritairement "socialistes" -, **revendique un pilotage plus important voire complet de l'éducation professionnelle** (qu'elle dépende des ministères de l'éducation nationale ou de l'agriculture) et de l'orientation. **Ce transfert complet revendiqué dans un récent rapport de l'ARF, ne sera pas sans conséquences pour les personnels ainsi "décentralisés" :**

- ▶ Perte du statut de fonctionnaire d'état ;
- ▶ Perte du statut de PLP donc d'enseignant ;
- ▶ Disparition du Lycée professionnel développement massif de l'apprentissage ;
- ▶ Recrutement local, disparition des concours nationaux ;
- ▶ Remise en cause du calcul du temps de travail (que ce soit les maxima horaires de service ou les semaines de congé) ;
- ▶ Fin des diplômes nationaux ;
- ▶ Formation uniquement axée sur les besoins privés locaux ;
- ▶ Relégation et non-accès pour délit de faciès ou de "casier scolaire" ;
- ▶ Recrutement local = négociation individuelle ;
- ▶ Grille de salaire ? Salaire au mérite ?
- ▶ Budget de fonctionnement ? Transfert au privé ?
- ▶ Et la liberté pédagogique dans tout ça ?

Si rien n'est encore décidé, cela risque néanmoins d'aller très vite : il faut se préparer à riposter !

Les élections présidentielles seront certainement la date de départ de cette déstructuration du service public d'enseignement professionnel. Ne soyons pas dupes ! Ce sont bien TOUS les autres secteurs de l'Éducation nationale qui sont dans la ligne de mire !

C'est pourquoi la Fédération des syndicats SUD éducation appelle :

- ▶ Les personnels de l'enseignement professionnel à se préparer dès maintenant à entrer en lutte !
- ▶ Tous les personnels du service public d'éducation à les y rejoindre !

Tract à diffuser en document joint ci-dessous



Tract lycées professionnels